



Formation un jour de repos

Par **carlos62**, le **13/02/2018** à **16:29**

Bonjour, j'ai reçu un mail me demandant de me rendre au siège pour une formation toute la journée et ce, un lundi (un jour de repos). Mais j'ai un bébé de 20 mois et personne pour me le garder ce jour de formation. De plus travaillant toute la semaine, je ne le vois que très peu donc (même si la formation est rémunérée) cela m'embête d'y aller! Quelles sont mes solutions? Suis-je obligée d'y aller? y a-t-il des risques de faute ou licenciement? faut-il répondre par écrit en recommandé? par mail? ou ignorer leur demande?

Par **citoyenalpha**, le **14/02/2018** à **00:51**

Bonjour! Quelle est votre convention collective? En tout état de cause toute absence à cette formation sans motif valable sera mal vue par votre employeur. Restant à votre disposition.

Par **Byblos**, le **01/05/2018** à **15:08**

Bonjour! J'ai le même problème avec mon employeur. J'ai demandé une formation au près de mon entreprise avec mes heures DIF qui a été acceptée et qui débute le 14/05/18 au 28/05/18 inclus, mon problème est que mon employeur m'a mis un jour de formation interne sur un site le jour de mon repos le 26/05 avant mon examen. Une formation qui n'a rien avoir avec celle demandée, je lui ai demandé de me changer ce jour de formation car j'ai besoin de ce jour pour réviser à l'examen. Il a refusé. Voici sa réponse (il arrive certainement une semaine que nous ne pouvions pas donner de jours de repos sachez que si vous n'êtes pas présent vous

serez en absence non justifié vous devrez fournir un justificatif et ne serez pas rémunéré de cette journée). rnrnma question ac-qu'il a le droit de me faire une formation en plein formation externe ou pas? je vous remercier d'avance de me trouver une réponse a ce sujet au plus vite.